

## UNE BELLE JOURNEE

Le 14 juin 2008, les organisations signataires de la Charte de la Société Civile Corse se sont retrouvées à Baléone, au local de l'Union des Marocains de Corse du Sud.

Au programme :

- Le matin, une réunion de travail pour faire le point sur les actions en cours et dégager des perspectives.
- Le midi, un « méchoui citoyen » ouvert le plus largement et qui a regroupé 200 personnes parmi lesquelles le député maire d'Ajaccio et le maire d'Afa. Ce moment de convivialité fut apprécié par tous. Il faut dire que nos hôtes s'étaient fortement investis. Ils nous ont offert un accueil de très grande qualité.

Le matin, il fut surtout question du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, le PADDUC. Après l'élaboration du « manifeste pour un développement durable, solidaire et démocratique » (rendu public en juillet 2007) et des rencontres avec les groupes politiques de l'Assemblée de Corse (de septembre 2007 à mai 2008) dont le bilan a été tiré, et diffusé à l'ensemble des élus territoriaux, il était nécessaire de faire le point sur l'action de la Charte.

Il a été notamment décidé :

- de répondre favorablement à l'invitation faite par Vincent CICCADA, président de la commission « environnement » du Conseil économique, social et culturel de la Corse, de rencontrer cette institution dans le cadre des auditions que celle-ci organise pour préparer les assises du foncier.
- de constituer un groupe de travail chargé d'élaborer un document destiné à une large diffusion pour informer sur le PADDUC, dénoncer le projet actuel et proposer des alternatives. Ce document devrait être disponible à l'automne 2008.

Puis Philippe GATTI, bâtonnier de l'ordre des avocats d'Ajaccio, a fait le point sur la proposition qu'il avait émise lors de notre débat « Notre avenir nous appartient », d'organiser des états généraux de la société civile Corse.

Considérant cette perspective comme difficilement réalisable à court terme, et rappelant la nécessité d'un travail sur la durée pour faire émerger une véritable société civile, le bâtonnier a émis une autre proposition qui consisterait à organiser une journée des associations en partenariat avec l'université de Corse. Cette perspective est actuellement débattue au sein de la Charte.

Une belle journée donc, que ce 14 juin, agrémentée par l'adhésion à la Charte, de deux nouvelles organisations : le SNEP-FSU et le S.T.C, portant ainsi à 25 le nombre des signataires.